

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

15 MARS 2017

Dossier complet le

15 MARS 2017

N° d'enregistrement

FO4417P0035

### 1. Intitulé du projet

Demande d'autorisation de défrichement de 1,30 ha sur un terrain communal forestier ne bénéficiant pas du régime forestier pour un projet de lotissement rue Charles Péguy à Wittelsheim

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Wittelsheim

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Yves Goepfert, Maire

RCS / SIRET

2 1 6 8 0 3 7 5 9 0 0 0 1 0

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° Défrichements et premiers boisements soumis à autorisation	a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectares et inférieure à 25 hectares.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Il s'agit d'une demande de défrichement de 1 ha 30 a 53 ca d'une parcelle forestière en bordure de la forêt communale (parcelle attenante à la forêt communale mais hors régime forestier) pour la création d'un lotissement rue Charles Péguy à Wittelsheim.

La parcelle est classée en AUc ( à urbaniser) au PLU de la commune.

La surface totale de défrichement est de 1 ha 30 a 53 ca .

## 4.2 Objectifs du projet

Demande de défrichement de 1 ha 30 a 53 ca pour création d'un lotissement Rue Charles Péguy à Wittelsheim.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La société LTA "Lotissement et Terre d'Alsace", basée à la cité de l'Habitat - Route de Thann à Lutterbach souhaite acquérir ce terrain communal sur les parcelles cadastrées n°250 et n°269 - section 32, n°24 et n°133 - section 55, soit une contenance totale de 1 ha 30 a 53 ca, derrière la salle Grassegert, pour y construire un lotissement de 19 parcelles environ, pour des maisons individuelles d'habitation.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation concerne le défrichement de 182 m<sup>3</sup> de bois, dont 147 m<sup>3</sup> de bois d'industrie. Il s'agit essentiellement d'un peuplement à base de Charme et de Chêne.

Le charme, essentiellement des petits bois (diamètres 15, 20 et 25) représente la moitié des tiges présentes sur la parcelle, mais seulement 26% du volume.

Les plus gros bois (diamètres 40 à 55) sont des chênes sessile et rouge.

94% des tiges sont de petits diamètres (<30 cm) et ne pourront être valorisés qu'en bois de chauffage ou de trituration.



**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet fait l'objet d'une demande d'autorisation de défrichement au cas par cas (cerfa n°14734\*02).

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface défrichée au total (en hectares)	1ha 30 a 53 ca

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

2 rue d'Ensisheim  
BP 50005  
68310 Wittelsheim

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 47 ° 79 ' 26 " 34

Lat. 7 ° 23 ' 27 " 98

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Cadastre :

-section 32 : parcelle 250 (75 a 67 ca) - parcelle 269 (52 a 10 ca)

-section 55 : parcelle 24 (2 a 40 ca) - parcelle 133 (36 a)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

La société LTA "Lotissement et Terre d'Alsace", basée à la cité de l'Habitat - Route de Thann à Lutterbach souhaite acquérir ce terrain communal sur les parcelles cadastrées n°250 et n°269 - section 32, n°24 et n°133 - section 55, soit une contenance totale de 1 ha 30 a 53 ca, derrière la salle Grassegert, pour y construire un lotissement de 19 parcelles environ, pour des maisons individuelles d'habitation.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les 1ha 30 a 53 ca correspondent à plusieurs parcelles cadastrales de la commune de Wittelsheim, classées en AUc au PLU, non protégées au titre de l'article L.130.1 du Code de l'environnement. Ces parcelles constituent un peuplement mélangé principalement à base de charme et de chênes.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme de Wittelsheim, approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 4 novembre 2004. Ce PLU a fait l'objet d'une révision simplifiée approuvée le 30 juin 2014. Les parcelles à défricher sont classées AUc, soit à urbaniser dans le cadre d'un projet d'ensemble).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre environnemental le plus proche est celui de la réserve naturelle du Rothmoos, située à plus de 1,5 km.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est concernée par le périmètre des monuments historiques de 500 m autour de la salle des fêtes Grassefert.



## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement affectera la parcelle forestière concernée sur les 1 ha 30 en continuité de la forêt communale. Il va entraîner le déboisement de 182 m <sup>3</sup> de bois de différentes espèces végétales (Charme, Chêne, Chêne rouge, Robinier, Erable champêtre, Merisier, Erable sycomore..), mais qui sont également présentes dans les parcelles avoisinantes de la forêt communale. La flore et faune concernés dans ce milieu forestier ne présentent pas de caractère patrimonial. Les perturbations engendrées seront donc mineures et l'intégration paysagère du massif forestier maintenue (juste l'extrémité prélevée).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Les 1 ha 30 concernés par le défrichage sont des espaces forestiers, appartenant à la commune, attenants à la forêt communale de Wittelsheim mais ne bénéficiant pas du régime forestier.

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?



Est-il concerné par des risques technologiques ?



**Risques et nuisances**

Est-il concerné par des risques naturels ?



Engendre-t-il des risques sanitaires ?



Est-il concerné par des risques sanitaires ?



**Commodités de voisinage**

Est-il source de bruit ?



Est-il concerné par des nuisances sonores ?



Engendre-t-il des odeurs ?



Est-il concerné par des nuisances olfactives ?



Engendre-t-il des vibrations ?



Est-il concerné par des vibrations ?



	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Malgré le défrichement, l'intégration paysagère au sein du massif forestier est maintenue, du fait de la petite superficie de défrichement en continuité avec le massif et de sa proximité directe avec la zone urbanisée.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun autre projet connu à proximité.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de création d'un lotissement rue Charles Péguy à Wittelsheim nécessite un défrichement de 1,30 ha, localisé dans la continuité nord de la parcelle forestière n°27 de la forêt communale. L'intégration paysagère n'est pas affectée. Il en est de même pour la continuité écologique. Les peuplements forestiers concernés sont bien représentés sur les parcelles forestières voisines et ne présentent pas d'espèces de flore ou de faune d'intérêt patrimonial.

Les travaux de défrichement ne présentent pas d'impact nécessitant une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Wittelsheim le, 28 Janvier 2017.

Signature

POUR LE MAIRE  
l'Adjoint délégué  
**Pierre WILLEMANN**

